



Cycle de 3 conférences en ligne Qualité de l'air intérieur

2eme conférence : La QAI, problématiques et remédiations
possibles à l'échelle du bâtiment

Inscrivez-vous à la deuxième conférence !

Le lundi 13 septembre 2021 de 14h à 16h

En remplissant le formulaire d'inscription : [Lien formulaire inscription](#)

Public concerné : collectivités, gestionnaires d'établissements, professionnels de la gestion/maintenance des bâtiments.

La Direction Territoriale Est du Cerema en partenariat avec la DREAL Grand Est et Envirobat Grand Est vous invitent à un webinaire sur les problématiques de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments et les remédiations possibles.

Cette conférence abordera les enjeux sanitaires liés à l'air intérieur et détaillera les exigences réglementaires et les préconisations en matière d'entretien et de maintenance des systèmes de ventilation. Elle indiquera comment prendre en compte la qualité de l'air intérieur dans la maintenance et la gestion des bâtiments.

Un gestionnaire de patrimoine immobilier public, une entreprise de maintenance et une directrice de structure d'accueil de petite enfance feront un retour d'expérience.

Ce webinaire s'inscrit dans un cycle plus large de 3 conférences en ligne sur la qualité de l'air intérieur :

- La première, dont la thématique était la QAI dans les établissements scolaires, de loisirs et de petite enfance, a eu lieu le 28 juin dernier. Le replay est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=67o0ATaGkXc> et les supports de présentation sur <https://www.envirobatgrandest.fr/document/la-qualite-de-lair-interieur-dans-les-etablissements-scolaires-de-loisirs-ou-de-petite-enfance/>

- La suivante est prévue en novembre (date à confirmer) et sera consacrée à la prise en compte de la QAI lors des travaux de construction/rénovation.

Tout le cycle de conférences sera disponible en replay
sur la chaîne YouTube d'Envirobat Grand Est.

Le programme du 13 septembre est le suivant :

- I- Les enjeux sanitaires de la qualité de l'air intérieur
- II- La réglementation en lien avec la QAI
- III- Le prise en compte de la QAI dans la gestion et la maintenance des bâtiments avec le témoignage et retour d'expérience d'un gestionnaire de patrimoine bâti, d'une entreprise de maintenance et d'une directrice de structure d'accueil de petite enfance.

Les intervenants seront :

- Thierry Bessey, de la société de gestion technique et maintenance Vivale
- Vincente Bapst, directrice de crèche
- Céline Duhau et Noëlie Daviau-Pellegrin du Cerema Strasbourg
- Michel Hueber et Célia Boyer de la Dreal Grand Est

Organisateurs



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Partenaires



Évènement gratuit, dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire jusqu'au 9 septembre 2021.

Pour tout renseignement, contacter la DREAL Grand Est par courriel : celia.boyer@developpement-durable.gouv.fr